



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20210125-CONS-AG-21-009-DE
Date de télétransmission : 02/02/2021
Date de réception préfecture : 02/02/2021

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 25 janvier 2021

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Motion présentée par M. Julien Morganti pour le mouvement « un Futur pour Bastia » - construction d'une nouvelle caserne de pompiers à Bastia

L'An Deux Mille vingt et un, le 25 janvier à 16 heures 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni au Théâtre de Furiani en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 19 janvier 2021.

PRESENTS :

ARMANET Guy, BATTESTI Gilles BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTTE Christine MASSONI Jean-Joseph MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

DE GENTILI Emmanuelle	à	PERETTI Philippe
LINALE Serge	à	ROMITI Gérard
PIPERI Linda	à	LACAVE Mattea
COLOMBANI Carulina	à	POLISINI Ivana
SIMEONI Gilles	à	SAVELLI Pierre
SIMONI Pierre-Baptiste	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
ROSSI Michel	à	SAVELLI Jean-Michel

ABSENTS : VESPERINI Françoise

QUORUM : 14

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. Mme Leslie Pelligri est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Motion présentée par M. Julien Morganti pour le mouvement « un Futur pour Bastia » - construction d'une nouvelle caserne de pompiers à Bastia

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la motion présentée ce jour par M. Julien Morganti au nom du mouvement « un Futur pour Bastia », demandant la construction d'une nouvelle caserne de pompiers à Bastia ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**ADOPTE
(A l'unanimité)**

Après l'avoir amendé, la motion dont la teneur suit :

« Chaque jour, les sapeurs-pompiers interviennent toutes les 7 secondes sur l'ensemble du territoire national.

En Haute-Corse, cela correspond à près de 18 000 interventions et près de 12 000 victimes prises en charge par an.

Le centre de secours de Bastia fait partie des services publics de première nécessité pour la population du Grand Bastia.

RAPPEL

Son périmètre d'intervention s'étend de la commune de Santa-Maria-di-Lota au nord à la commune de Biguglia au sud.

Regroupant 70 000 habitants soit 40% de la population départementale et 30% des interventions de secours.

Seul centre d'intervention du département classé « centre de secours principal » il a vocation à apporter une réponse urgente sur l'ensemble du territoire.

L'augmentation des interventions et la sollicitation croissante des sapeurs-pompiers dans nos quartiers, villages et communes, le centre de Bastia mérite une attention toute particulière.

CONSIDERANT

La part financière de la communauté d'agglomération au budget du SDIS de Haute-Corse pour plus de 4 Millions d'euros par an depuis plusieurs années (4.321 Millions d'euros inscrits au Budget 2020 et 4.270 Millions en 2019) fait de notre collectivité l'un des principaux financeurs.

La nécessaire solidarité entre les territoires notamment urbains et ruraux et le rôle moteur que doit jouer le centre de Bastia.

Le programme ambitieux de rénovation/construction des casernes dans l'ensemble du territoire de la Haute-Corse.

L'inquiétude des sapeurs-pompiers face à la dégradation et la vétusté du centre actuel.

Notre rôle au sein du conseil d'administration du SDIS de la Haute-Corse.

Notre devoir de défendre le service public d'urgence, pilier de la sécurité et de la protection de nos populations.

Conseil du 25 janvier 2021

OBJET : Motion présentée par M. Julien Morganti pour le mouvement « un Futur pour Bastia » - construction d'une nouvelle caserne de pompiers à Bastia

DEMANDE

La création d'une nouvelle caserne dans la commune de Bastia » ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Pozzo
Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 02 FEV. 2021
et publication ou notification
du 02 FEV. 2021
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI